



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Oise

**Division de l'Organisation Scolaire
Bureau de l'Enseignement du 1^{er} degré**

Dossier suivi par :
Amanda JOSEPH
Nadège DÉCAVÉ

Réf. : n°250/2020-2021

ce.dosip60-1@ac-amiens.fr
03 44 06 45 32

DSDEN de l'Oise
22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais Cedex

Beauvais, le 21 avril 2021

L'Inspectrice d'académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex
A l'attention de Monsieur CARIN Stéphane

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) commune de VERNEUIL-EN-HALATTE

Référence : Votre courrier en date du 15 mars 2021

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU pour la commune de VERNEUIL-EN-HALATTE.

Après avoir pris l'attache de Madame l'Inspectrice de la circonscription de CREIL, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance sa proposition d'être associée à l'élaboration du document.

La commune de VERNEUIL-EN-HALATTE compte quatre écoles :

- une école maternelle Jules Ferry de trois classes pour un effectif de 72 élèves ;
- une école élémentaire Jules Ferry de cinq classes pour un effectif de 120 élèves ;
- une école maternelle Jean de la Fontaine de quatre classes pour un effectif de 105 élèves ;
- une école élémentaire Calmette de six classes pour un effectif de 140 élèves.

Emmanuelle COMPAGNON
Inspectrice d'Académie - DASEN